

ANTHROPOLOGIE. — *Une sépulture musulmane ancienne dans l'Aïr septentrional (Niger)*. Note de François Paris, Jean-Pierre Roset et Jean-François Saliège, présentée par Théodore Monod.

Dans le nord de l'Aïr une sépulture musulmane a été datée par le radiocarbone de 1270 ± 65 ans B.P. Cela correspond à un âge calibré qui se situe entre 660 et 780 A.D. avec une probabilité de 70 % et entre 640 et 880 A.D. avec une probabilité de 95 %. Ce résultat confirme la rapidité avec laquelle l'Islam s'est propagé d'une rive à l'autre du Sahara après l'Hégire.

ANTHROPOLOGY. — An ancient moslem burial place in northern Aïr (Niger).

In northern Aïr a moslem burial place has been dated using radiocarbon as having an age of $1,270 \pm 65$ years B.P.; it thus dates from between 660 and 780 A.D. with a 70% probability or from between 640 and 880 A.D. with a 95% probability. This result confirms the rapidity with which Islam spread from one side of the Sahara to the other after the Hegira.

Débouchant sur la façade nord occidentale du massif de l'Aïr, au Niger, le kori Mammanet ⁽¹⁾ est jusqu'à présent connu pour les gravures rupestres très abondantes qui ornent les rochers de ses deux rives. H. Lhote en a publié de nombreux relevés exécutés entre 1970 et 1974 ([8], [9]).

Ayant l'occasion d'effectuer de nouvelles prospections archéologiques dans ce secteur, l'un de nous (J.-P. Roset [12]) devait remarquer en décembre 1979 l'existence de nombreux monuments funéraires d'un type particulier, implantés généralement sur les rebords des plateaux gréseux qui encaissent le kori Mammanet. Le plus souvent isolés mais parfois aussi regroupés par trois ou quatre, ces monuments apparaissent de loin comme de petites tours dont les silhouettes se détachent très nettement dans le paysage. Lorsqu'on s'en approche, on constate qu'il s'agit d'enceintes circulaires plus larges que hautes, à l'allure de margelle de puits. Du point de vue typologique, il ne faut donc pas les confondre avec les chouchets. Jusqu'à présent leur existence n'a jamais été signalée ailleurs dans l'Aïr.

La fouille d'un de ces monuments a été réalisée en octobre 1980 par Fr. Paris et J.-P. Roset.

LA SÉPULTURE EN MARGELLE N° 1. — C'est ainsi que nous appellerons le premier monument fouillé, établi sur le plateau qui domine sur sa rive gauche le kori Mammanet, environ 3 m au sud d'un tumulus en croissant (fig. 1 et 2).

Il est de plan ovale, de grand axe presque nord-sud (356°). Les diamètres extérieurs pris à l'ouverture sont de 2,35 m et de 1,95 m; les dimensions hors tout à la base sont supérieures d'environ 0,80 m et la hauteur est de 1 m.

La margelle est construite sans liant ni mortier, par simple empilement de pierres plates; celles-ci proviennent de la fragmentation des basaltes qui recouvrent les grès un peu partout dans ce secteur. Le muret ainsi édifié est presque vertical mais de grandes dalles de basalte, encore dressées pour la plupart, s'appuient contre lui et donnent à l'enceinte un fruit assez important.

L'intérieur du tombeau est rempli sur environ 0,20 m d'un apport de sable éolien qui recouvre un petit tertre de terre gravillonneuse, d'une épaisseur maximale de 0,25 m.

Sous ce monticule, on atteint le sol naturel et un dallage constitué de six pierres plates qui ferment une fosse longue et étroite (1 m x 0,30 m), de direction strictement nord-sud, selon le grand axe de monument.

PB 6

Dans cette fosse repose le corps d'un enfant inhumé selon la coutume musulmane, allongé sur le côté droit, la tête au sud tournée vers l'est (décubitus latéral droit allongé). Le corps est enveloppé dans deux pièces de tissus liées par des fibres végétales provenant d'un palmier : ce sont des pinnules de feuilles de palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.) (2). Les pièces de tissu sont de couleur différente. L'une devait être de couleur blanche à l'origine, mais elle a été salie par la terre; l'autre est de couleur bleue. Ce sont très probablement des étoffes de coton [(2) et (3)]. La blanche devait vraisemblablement constituer le linceul tandis que la bleue, teinte à l'indigo (4), serait plutôt à attribuer à un vêtement de type tunique longue.

Ces tissus sont inégalement conservés et laissent ainsi apparaître certaines parties du squelette. Les observations que nous avons pu faire sur les maxillaires, l'humérus et le fémur gauche, autorisent quelques conclusions d'ordre anthropologique. L'âge dentaire du sujet a notamment pu être estimé à environ 3 ans, tandis que l'âge osseux, déterminé à l'aide des tables de M. Stloukal et H. Hanakova [14] est compris entre 2 ans et demi et 3 ans et demi. Il y a donc concordance entre les deux estimations. La stature, selon T. D. Stewart [13], est de 0,95 m, ce qui correspond à la longueur de la fosse.

Des fragments de tissu ont été prélevés lors de la fouille pour datation et analyse mais le squelette est resté en place et, après ces investigations, les dalles ont été replacées telles qu'elles étaient, pour refermer la fosse.

DATATION PAR LE RADIOCARBONE ET CALIBRATION DES RÉSULTATS. — Une première tentative de datation effectuée sur un prélèvement de tissu devait donner l'âge radiométrique de 1270 ± 65 ans B.P. ($\delta^{13}\text{C}$: $-23,5$ ‰ P.D.B.; échantillon n° RO 80/4) (5). Cet âge très haut a été ultérieurement confirmé par une seconde analyse pratiquée sur un nouvel échantillon du tissu funéraire, l'âge obtenu étant exactement identique à 1280 ± 60 ans B.P. ($\delta^{13}\text{C}$: $-21,9$ ‰ P.D.B.; échantillon n° ROPA 83/1) (6).

Pour être utilisables, ces résultats [^{14}C] devaient en l'occurrence être transformés en années réelles. Nous nous sommes pour cela reportés aux tables de calibration publiées par J. Klein et coll. (1982) [6] ainsi qu'aux courbes de corrélation âges ^{14}C /dendrochronologie établies par M. Stuiver (1982) [15].

Les tables de Klein ont l'avantage de donner des fourchettes d'âges avec une certitude de 95 % pour toute la période accessible à la dendrochronologie. Mais pour les âges [^{14}C] relativement récents comme c'est ici le cas, ces fourchettes de dates sont importantes, du fait de l'intervalle de confiance à 95 % et cela diminue sensiblement la précision des datations. En revanche, les courbes données par Stuiver pour les 2 derniers millénaires, détaillées et très sûres, permettent d'estimer des fourchettes de dates avec un intervalle de confiance un peu plus faible de 70 % (1σ), mais aussi de 95 % (2σ).

Les résultats figurent dans le tableau.

En conclusion, l'âge du tissu de la sépulture 1 de Mammamet est compris entre [660-780] avec une probabilité de 70 % d'après M. Stuiver et entre [640-880] d'après ce dernier, ou entre [610-880] d'après J. Klein, avec une probabilité de 95 %.

INTERPRÉTATION. DISCUSSION. — On peut ainsi estimer, avec 70 chances sur 100 d'avoir raison, que l'inhumation de l'enfant a eu lieu entre les années 660 et 780, ou penser avec une certitude cette fois quasi complète, de l'ordre de 95 chances sur 100, qu'elle s'est située entre les années 640 et 880. Elle est de toute façon antérieure à la fin du ix^e siècle de notre ère.

Ce résultat est important si l'on admet, comme c'est notre opinion, qu'il s'agit bien là d'une sépulture musulmane. Nous avons eu par la suite l'occasion de fouiller, à proximité,

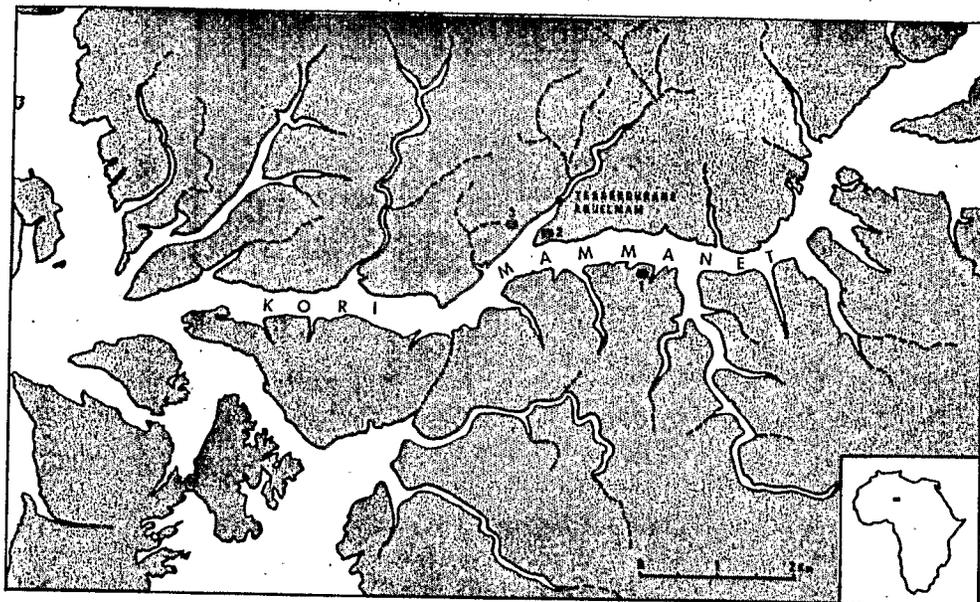


Fig. 1. — Situation des sépultures en margelle n^{os} 1, 2 et 3 dans le kori Mammanet.

Fig. 1. — Location of well coping stone mortuaries Nos. 1, 2 and 3 in the oued Mammanet.

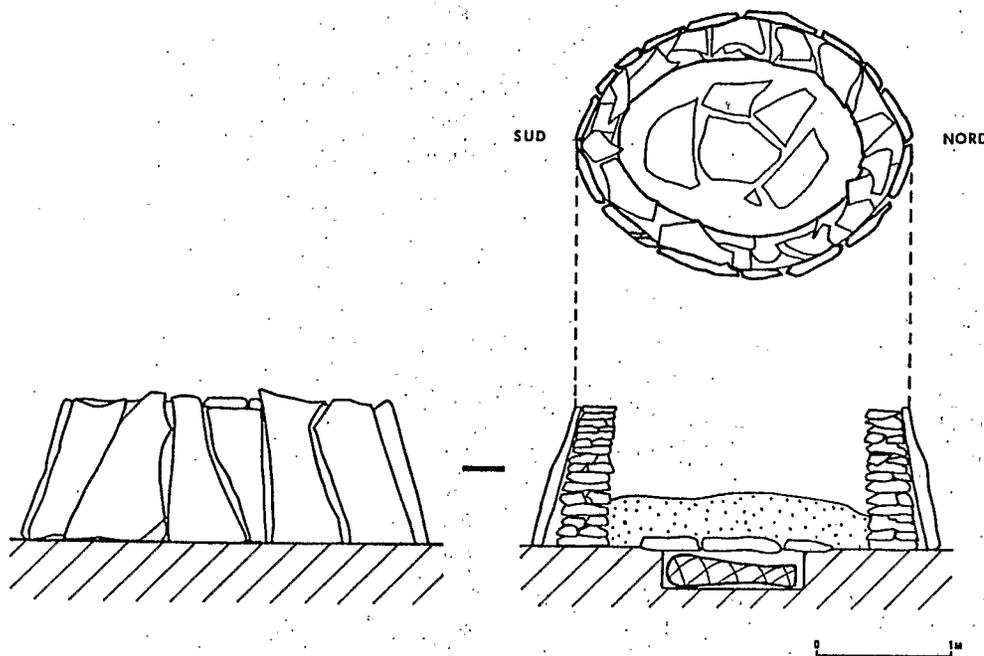


Fig. 2. — Aspect extérieur, plan et coupe de la sépulture en margelle n^o 1.

Fig. 2. — Exterior aspect of well coping stone mortuary No. 1: scale drawing and section.

Ages B.P.	Ages A.D. calibrés		
	d'après J. Klein intervalle de confiance 2 σ probabilité 95 %	d'après M. Stuiver intervalle de confiance 1 σ probabilité 70 %	d'après M. Stuiver intervalle de confiance 2 σ probabilité 95 %
Mammanet (sépulture 1) . . .	1 270 \pm 65 1 280 \pm 60	610-880 610-880	660-780 660-780 640-880 640-880

deux autres sépultures du même type (*fig. 1*) et de retrouver, dans chacune, l'orientation des morts que nous avons notée, allongés sur le côté droit avec la tête tournée vers l'est.

On objectera cependant que le dispositif funéraire de telles sépultures n'est qu'en partie musulman: il manque, pour qu'il le soit totalement, ces pierres plantées verticalement dans le sol aux deux extrémités, que l'on désigne par le terme arabe de *chahed* (PL. *chaouahed*) et dont la position rituelle a été décrite naguère au Hoggar par M. Benhazéra (1908) [1]. Dans l'Aïr, les tombes touarègues actuelles ou anciennes comportent toujours ces pierres dressées dépassant les autres; l'immense cimetière de la ville abandonnée d'Assodé en fournit des centaines d'exemples.

A Mammanet, elles existent également mais, curieusement, toutes les sépultures n'en sont pas pourvues. Nos prospections ont en effet montré que celles qui sont notamment groupées à trois ou quatre présentent souvent, à l'extérieur des monuments, des dalles debout qui sont des *chaouahed* incontestables. Aucun indice ne permet pour le moment d'expliquer ces différences d'une tombe à l'autre; au niveau de l'ensemble, elles ne nous paraissent pas significatives.

La sépulture de Mammanet et ses voisines apportent donc, selon nous et pour la première fois à notre connaissance, la preuve matérielle que l'Islam s'est très vite propagé à travers le Sahara après l'Hégire (622) et que la rive sud du grand désert était à coup presque sûr atteinte dans cette fourchette de [640-880]. Jusqu'à présent la thèse d'une avancée aussi rapide de la nouvelle religion, ou tout au moins d'éléments qui la professaient, ne s'appuyait en réalité que sur quelques textes des auteurs arabes du Moyen Age. L'un d'eux, Ibn Abd Al-H'akam [4], mort en 871, avait ainsi relaté l'incursion guerrière du conquérant arabe Uqba ben Nafi qui, parti de Syrte, aurait soumis le Fezzan et atteint le Káwar en 666. Ce texte célèbre ne donnait encore aucun renseignement sur les habitants de la région, mais des précisions devaient être bientôt fournies par Al Ya'qubi qui écrivait, en 891, que les habitants du Káwar étaient pour la plupart des Berbères de confession musulmane.

On connaît la controverse suscitée par ces textes chez les historiens. La réalité de l'expédition militaire d'Uqba ben Nafi a été parfois mise en doute, par R. Brunshwig notamment (1947) [2] ou son importance très minimisée, par J. M. Cuoq (1975) [3]. R. Mauny la juge au contraire parfaitement admissible et vraisemblable (1961, 1962) ([10], [11]): selon lui, après cette chevauchée guerrière, les commerçants musulmans ont dû établir très tôt des relations avec le sud et il y a donc tout lieu de suivre Al Ya'qubi sur ce point. C'est là aussi l'opinion de D. Lange [7], qui ne conteste pas que, dans la

seconde moitié du IX^e siècle, le Kowar ait été en grande partie peuplé de Berbères islamisés (1975).

La découverte archéologique de Mammanet ne fait pas que confirmer la réalité de la présence très précoce de groupes islamisés à ces latitudes. Elle montre aussi que, dans leur descente vers le sud, ces islamisés de la première heure ont suivi d'autres itinéraires que celui, traditionnel et privilégié, du Fezzan et du Kowar. Le nombre des tombes semblables répertoriées de part et d'autre du kori pourrait également indiquer que les nouveaux arrivants se sont implantés durablement dans ce secteur de l'Air occidental.

Enfin, s'il semble évident que l'arrivée de l'Islam n'a pas provoqué l'abandon immédiat et complet des croyances antérieures, on peut cependant penser qu'elle a signifié le début de leur appauvrissement. Par voie de conséquence, elle a sans doute aussi entraîné le déclin de l'expression rupestre de ces croyances. La nouvelle religion apparaît ainsi dans ce domaine comme une limite théorique mais on peut faire raisonnablement l'hypothèse que la période la plus fertile de l'art rupestre de l'Air est antérieure aux débuts de sa propagation (J.-P. Roset, 1986).

(¹) Kori: synonyme de oued, mot utilisé par les Touaregs de l'Air pour désigner une vallée sèche.

(²) Détermination M. Boudouresque, Laboratoire de Botanique, Université d'Orléans-La Source.

(³) Détermination J. Trichet, Laboratoire de Géologie Appliquée, Université d'Orléans-La Source.

(⁴) Détermination B. Pucci, Département de Chimie, Université de Niamey (Niger).

(⁵) Mesure effectuée par le Laboratoire d'Hydrologie et de Géochimie Isotopique, Université de Paris-Sud, Orsay (prof. J. C. Fontes).

(⁶) Mesure effectuée par le Département de Géologie Dynamique, Université P.-et-M.-Curie, Paris (J.-Fr. Saliege).

Requie le 25 août 1986.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] M. BENHAZERA, *Six mois chez les Touaregs du Ahaggar*, Jourdan, Alger, 1908.
- [2] R. BRUNSCHWIG, Ibn'Abd al-Hakam et la conquête de l'Afrique du Nord, *Annales de l'Institut d'Études Orientales*, Alger, 1942-1947, p. 108-155.
- [3] J. M. CUOQ, *Les musulmans en Afrique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1975.
- [4] IBN'ABD AL-H'AKAM, *La conquête de l'Afrique du nord et de l'Espagne*, trad. française par A. GATEAU, Alger, Carboneel, 1942.
- [5] IBN KHALDOUN, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique du nord*, trad. de SLANE, nouvelle trad. P. CASANOVA, Paris, Geuthner, 4 t., 1925-1956.
- [6] J. KLEIN, J. C. LERMANN, P. E. DAMON et E. K. RALPH, Calibration of radiocarbon dates: tables based on the consensus data of the workshop on calibrating the radiocarbon time scale, *Radiocarbon*, 24, n° 2, 1982, p. 103-150.
- [7] D. LANGE, Chronologie et histoire d'un royaume africain, *Studien zur Kulturkunde*, 42, F. Steiner Verlag, Wiesbaden, 1977.
- [8] H. LHOÏE, *Les gravures du nord-ouest de l'Air*, Paris, A.M.G., 1972.
- [9] H. LHOÏE, *Les gravures de l'oued Mammanet (nord-ouest du massif de l'Air)*, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines, 1979.
- [10] R. MAUNY, Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie, *Mem. de l'I.F.A.N.*, n° 61, 1961.
- [11] R. MAUNY, *Protohistoire et histoire du Ténéré, du Kowar et des régions voisines*, in *Documents scientifiques des Missions Berliet Ténéré-Tchad*, A.M.G., Paris, 1962, p. 295-302.
- [12] J. P. ROSET, Esquisse d'une chronologie de l'art rupestre de l'Air, au Niger, communication au Congrès « *Arte Preistorica del Sahara* », Florence, 5-9 mai 1986 (sous presse).
- [13] T. D. STEWART, *Personal identification in mass disasters*, Smithsonian Inst. Washington D.C., 1970.
- [14] M. STLOUKAL et H. HANAKOVA, Die Lange der Langsknochen altslavischer Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen, *Homo*, 29, 1978, p. 53-69.
- [15] M. STUIVER, A high-precision calibration of the AD radiocarbon time scale, *Radiocarbon*, 24, n° 1, 1982, p. 1-26.
- [16] YA'KUBI, *Les pays*, trad. G. WIET, Le Caire, 1937.

F. P. : *Mission O.R.S.T.O.M.*, B.P. n° 11.416, Niamey, Niger;

J.-P. R. : *Laboratoire d'Anthropologie, Université de Bordeaux-II*,
3, place de la Victoire, 33076 Bordeaux Cedex;

J.-F. S. : *Laboratoire de Géologie dynamique, Université Pierre-et-Marie-Curie*,
4, place Jussieu, Tour 26, 75230 Paris Cedex 05.